

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Public Works Government Services Canada-Bid Receiving / Réception des soumissions 189 Prince William Street Room 405 Saint John New Brunswick E2L 2B9

INVITATION TO TENDER APPEL D'OFFRES

Tender To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works Government Services Canada- Bid Receiving / Réception des soumissions 189 Prince William Street Room 405 Saint John New Bruns E2L 2B9

	Voi	<u>r Partie</u>	2 pour Clauses et Conditions		
Title - Sujet					
Remplacement des barrières du	ı passa				
Solicitation No N° de l'invitati	ion	Date			
EC016-170705/A		2016-0	06-30		
Client Reference No N° de réf	férence du client	GETS I	Ref. No N° de réf. de SEAG		
EC016-170705		PW-\$F	PWB-012-3910		
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FM	S No./N	° VME		
PWB-6-39037 (012)					
Solicitation Closes -	L'invitation pre	end fi	n Time Zone		
	p		Fuseau horaire		
at - à 02:00 PM			Atlantic Daylight		
on - le 2016-08-03			Saving Time ADT		
F.O.B F.A.B.					
Plant-Usine: Destination	: 🗸 Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adress	er toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur		
Martin, Lisa M.			pwb012		
Telephone No N° de téléphor	ne	FAX N	lo N° de FAX		
(506) 851-7811 ()			(506) 636-4376		
Destination - of Goods, Service	es, and Construction:				
Destination - des biens, service	es et construction:				
DEPARTMENT OF PUBLIC V	WORKS AND GOVER	NMEN'	Γ SERVICES CANADA		
3RD FL.					
1045 MAIN ST					
MONCTON					
New Brunswick					
E1C1H1					
Canada					

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigee	Delivery Offered - Livraison proposee		
See Herein			
Vendor/Firm Name and Address	•		
Raison sociale et adresse du fournisseur/de	l'entrepreneur		
Telephone No N° de téléphone			
Facsimile No N° de télécopieur			
Name and title of person authorized to sign	on behalf of Vendor/Firm		
(type or print)			
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/			
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)			
Signature	Date		



Buyer ID - Id de l'acheteur pwb012

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.061884.01

File No. - N° du dossier PWB-6-39037

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

INVITATION À SOUMISSIONNER

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

APPUYER LE RECOURS AUX APPRENTIS

Dans son Plan d'action économique de 2013, le gouvernement du Canada propose de soutenir l'embauche d'apprentis dans le cadre des projets de construction et d'entretien du gouvernement fédéral. Vous référer à IP09

DISPOSITIONS RELATIVES À L'INTÉGRITÉ - SOUMISSION

Des changements ont été apportés aux Dispositions relative à l'intégrité - soumission en date du 2016-04-04. Voir IG01, Disposition relatives à l'intégrité-soumission de R2710T des Instructions Générales pour plus d'informations.

LISTE DES SOUS-TRAITANTS

Conformément aux clauses IG07 des instructions générales R2710T, vous devriez dresser, au moyen de l'Annexe C, la liste des sous-traitants chargés des travaux dont la valeur équivaut à au moins 20 % du prix soumissionné et soumettre le tout à la date de clôture de la demande de soumissions.

MISE À JOUR SUR L'UTILISATION DE L'AMIANTE DE TPSGC

En date du 1^{er} avril 2016, tous les contrats de Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC) qui portent sur des projets de nouvelle construction et des rénovations importantes interdiront l'utilisation des matériaux de construction contenant de l'amiante. Pour de plus amples informations veuillez consulter ce lien http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/comm/vedette-features/2016-04-19-00-fra.html

Buyer ID - Id de l'acheteur pwb012

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.061884.01

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ PWB\text{-}6\text{-}39037 \end{array}$

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

TABLE DES MATIÈRES

•	
INICEDITATIONS DADEIGITIES	RES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)
INSTRUCTIONS PARTICITIES	XES ALIX SOLIVIISSIONNAIRES (IP)
1110 1100 10110 AIX 100 EIE	

- IP01 Documents de soumission
- IP02 Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
- IP03 Visite optionnelle des lieux
- IP04 Révision des soumissions
- IP05 Résultats de l'appel d'offres
- IP06 Fonds insuffisants
- IP07 Période de validité des soumissions
- IP08 Documents de construction
- IP09 Initiative de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour l'embauche d'apprentis
- IP10 Sites Web

R2710T INSTRUCTIONS GÉNÉRALES - SERVICES DE CONSTRUCTION - EXIGENCES RELATIVES À LA GARANTIE DE SOUMISSION (IG) (2016-04-04)

Les articles suivants de la clause R2710T sont reproduits sur le site Web https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

- IG01 Dispositions relatives à l'intégrité soumission
- IG02 La soumission
- IG03 Identité ou capacité civile du soumissionnaire
- IG04 Taxes applicables
- IG05 Frais d'immobilisation
- IG06 Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
- IG07 Liste des sous-traitants et fournisseurs
- IG08 Exigences relatives à la garantie de soumission
- IG09 Livraison des soumissions
- IG10 Révision des soumissions
- IG11 Rejet de la soumission
- IG12 Coûts relatifs aux soumissions
- IG13 Numéro d'entreprise approvisionnement
- IG14 Respect des lois applicables
- IG15 Approbation des matériaux de remplacement
- IG16 Évaluation du rendement
- IG17 Conflit d'intérêts / Avantage indus.
- IG18 Code de conduite pour l'approvisionnement-soumission

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

- CS01 Exigences relatives à la sécurité industrielle, lieu de sauvegarde des documents
- CS02 Condition d'assurance

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

- SA01 Identification du projet
- SA02 Nom commercial et adresse du soumissionnaire
- SA03 Offre
- SA04 Période de validité des soumissions
- SA05 Acceptation et contrat
- SA06 Durée des travaux
- SA07 Garantie de soumission
- SA08 Signature

APPENDICE 1 - DISPOSTION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ

APPENDICE 2 - ATTESTATION VOLONTAIRE À L'APPUI DU RECOURS AUX APPRENTIS

Buyer ID - Id de l'acheteur pwb012

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.061884.01

File No. - N° du dossier PWB-6-39037

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

APPENDICE 3 – POUVOIRS DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE

ANNEXE A - ATTESTATION D'ASSURANCE

ANNEXE B- RAPPORT VOLONTAIRE D'APPRENTIS EMPLOYÉS PENDANT LES CONTRATS

ANNEXE C - LISTE DES SOUS-TRAITANTS

ANNEXE D - ACCÈS À UN ÉTABLISSEMENT DEMANDE DE VÉRIFICATION DU DOSSIER AU CIPC

Buyer ID - Id de l'acheteur pwb012

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.061884.01

File No. - N° du dossier PWB-6-39037

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01 DOCUMENTS DE SOUMISSION

- 1. Les documents suivants constituent les documents de soumission:
 - a. Appel d'offres Page 1;
 - b. Instructions particulières aux soumissionnaires
 - c. Instructions générales services de construction exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2016-04-04)
 - d. Clauses et conditions identifiées aux "Documents du contrat";
 - e. Dessins et devis;
 - f. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice s'y rattachant; et
 - q. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

2. Les Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T sont incorporées par renvoi et reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

IP02 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

- 1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres Page 1, et ce le plus tôt possible pendant la durée de l'invitation. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
- 2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, l'agent d'approvisionnement examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
- Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page
 Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

IP03 VISITE OPTIONNELLE DES LIEUX

Il y aura une visite des lieux le 25 juillet 2016 à 10 h. Tous les soumissionnaires intéressés doivent se présenter à l'entrée principale de l'Établissement de Springhill, à Springhill (Nouvelle-Écosse).

Il y a une autorisation sécuritaire requise pour assister à la visite de site. Sans égard à leur niveau d'habilitation courante, les soumissionnaires intéressés doivent **TOUS** présenter la Demande de Vérification du Dossier attachée au CPIC qui se trouve dans l'Annexe D du document d'invitation à soumissionner et une pièce d'identité avec une photo (Permis de conduire ou Passeport) et les soumettre à Lisa Martin par télécopieur au (506) 851-6759 ou par courriel à lisa.m.martin@pwgsc-tpsgc.gc.ca par 14 h, le 12 juillet 2016. Des vérifications de sécurité séparées sont nécessaires pour chaque établissement.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwb012

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.061884.01

File No. - N° du dossier PWB-6-39037

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

IP04 RÉVISION DES SOUMISSIONS

Une soumission peut être révisée par lettre ou par télécopie conformément à l'IG10 de la R2710T Le numéro du télécopieur pour la réception de révisions est le (506) 636-4376.

IP05 RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

- 1. Un dépouillement public des soumissions aura lieu au bureau désigné sur la page frontispice «Appel d'offres» pour la réception des soumissions, peu de temps après l'heure indiquée pour la clôture des soumissions.
- 2. Après la date de clôture pour la réception des soumissions, on peut demander les résultats de l'appel d'offres en communiquant au numéro de téléphone / télécopieur (506) 636-4358.

IP06 FONDS INSUFFISANTS

Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux, le Canada pourra

- a. annuler l'appel d'offres; ou
- b. obtenir des fonds supplémentaires et attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse; et/ou
- c. négocier une réduction maximale de 15% du prix offert et/ou de la portée des travaux avec le soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse. Si le Canada n'arrive pas à une entente satisfaisante, il exercera l'option a) ou b).

IP07 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

- 1. Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
- 2. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP07 est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
- 3. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP07 n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
 - poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
 - b) annuler l'appel d'offres.
- Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG11 de R2710T

IP08 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION

À l'attribution du contrat, une copie papier des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Des copies supplémentaires, jusqu'à concurrence de une (1), seront fournies sans frais à la demande de l'entrepreneur. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwb012

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.061884.01

File No. - N° du dossier PWB-6-39037

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

IP09 INITIATIVE DE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA POUR L'EMBAUCHE D'APPRENTIS

- 1. Pour les encourager à participer à la formation d'apprentis, on demande aux employeurs qui soumissionnent pour des contrats de construction ou d'entretien de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) de signer une attestation volontaire, attestation signalant leur engagement à embaucher et former des apprentis.
- 2. Le Canada doit composer avec des pénuries de main-d'œuvre dans divers secteurs et dans diverses régions, en particulier dans des métiers spécialisés. Faciliter l'acquisition de compétences et la formation chez les Canadiens est une responsabilité partagée. Dans le Plan d'action économique (PAE) de 2013, le gouvernement du Canada a pris l'engagement de faciliter l'utilisation d'apprentis dans le cadre des contrats fédéraux de construction et d'entretien. Les soumissionnaires ont un rôle important à jouer au titre du soutien des apprentis, à savoir les embaucher et les former. On les encourage à attester qu'ils proposent des possibilités d'emploi à des apprentis dans le cadre de leurs relations d'affaires avec le gouvernement du Canada.
- 3. Par l'entremise du Plan d'action économique de 2013 et de son appui aux programmes de formation, le gouvernement du Canada encourage les Canadiens à faire l'apprentissage de métiers spécialisés et à y faire carrière. En outre, le gouvernement offre un crédit d'impôt aux employeurs afin de les encourager à embaucher des apprentis. Vous trouverez de l'information à propos de ces mesures fiscales administrées par l'Agence du revenu du Canada dans son site Web à : www.cra-arc.gc.ca. Les employeurs sont aussi invités à se renseigner à propos de l'information et des mesures de soutien additionnelles dont ils pourraient tirer profit auprès de leur autorité provinciale ou territoriale en matière d'apprentissage.
- 4. Les attestations signées (APPENDICE 2) aideront à mieux comprendre comment les entrepreneurs utilisent des apprentis dans le cadre de contrats fédéraux de construction et d'entretien et pourraient éclairer l'élaboration, dans l'avenir, de nouvelles politiques et de nouveaux programmes.
- 5. L'entrepreneur atteste ce qui suit :

En vue de contribuer à la satisfaction de la demande en travailleurs qualifiés, l'entrepreneur convient de déployer et d'exiger de ses sous-traitants qu'ils déploient des efforts commerciaux raisonnables pour embaucher et former des apprentis inscrits, de s'efforcer d'utiliser pleinement les ratios compagnon/apprenti * autorisés et de respecter toutes les exigences liées à l'embauche prescrites dans les lois provinciales et territoriales.

L'entrepreneur consent, par la présente, à ce que cette information soit recueillie et conservée par TPSGC et Emploi et Développement social Canada en vue d'appuyer la compilation de données sur l'embauche et la formation d'apprentis dans le cadre de contrats fédéraux de construction et d'entretien.

Pour appuyer cette initiative, une attestation volontaire signalant que le fournisseur s'engage à embaucher et former des apprentis est disponible à l'APPENDICE 2.

Si vous acceptez, veuillez compléter et apposer votre signature à l'APPENDICE 2

* Le ratio compagnon/apprenti, c'est le nombre de compagnons qualifiés/agréés qu'un employeur doit employer dans une profession ou un métier désigné afin d'être admissible à inscrire un apprenti conformément à la législation, aux règlements, aux directives d'orientation ou aux arrêtés provinciaux/territoriaux émis par les autorités ou les organismes responsables.

IP10 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#appl

Achats et ventes https://achatsetventes.gc.ca/

Buyer ID - Id de l'acheteur pwb012

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.061884.01

File No. - N° du dossier PWB-6-39037

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Sanctions économiques canadiennes http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/documents/504.pdf

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/documents/505.pdf

Cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf

Guide des clauses et conditions uniformisées d'achats (CCUA) https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

Services de sécurité industrielle http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html

 $TPSGC, Code \ de \ conduite \ pour \ l'approvisionnement \ \underline{http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt-cndct/contexte-context-fra.html}$

TPSGC, Formulaires relatifs à l'administration des contrats de construction et de services d'experts-conseils http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html

Formulaire de déclaration http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html

Buyer ID - Id de l'acheteur pwb012

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.061884.01

File No. - N° du dossier PWB-6-39037

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ INDUSTRIELLE, LIEUX DE SAUVEGARDE DES DOCUMENTS.

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

CS02 CONDITIONS D'ASSURANCE

- 1) Polices d'assurance
 - a) L'entrepreneur souscrit et maintient, à ses propres frais, les polices d'assurance conformément aux exigences de l'Attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada.
 - b) Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue. L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.
- 2) Période d'assurance
 - a) Les polices exigées à l'Attestation d'assurance doivent prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur pendant toute la durée du contrat.
 - b) Il incombe à l'entrepreneur de fournir et de maintenir la couverture pour produits/travaux complétés de sa police d'assurance responsabilité civile des entreprises et ce pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.
- 3) Preuve d'assurance
 - a) Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance sur le formulaire fournis.
 - b) À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément à l'Attestation d'assurance.
- 4) Indemnités d'assurance
 - En cas de sinistre, l'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.
- 5) Franchise

L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwb012

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.061884.01

File No. - N° du dossier PWB-6-39037

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

- 1. Les documents suivants constituent le contrat:
 - a. Page « Contrat » une fois signée par le Canada;
 - Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due forme:
 - c. Dessins et devis:
 - d. Conditions générales et clauses:

CG1	Dispositions générales – Services de construction	R2810D	(2016-04-04);
CG2	Administration du contrat	R2820D	(2016-01-28);
CG3	Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2015-02-25);
CG4	Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);
CG5	Modalités de paiement	R2850D	(2016-01-28);
CG6	Retards et modifications des travaux	R2860D	(2016-01-28);
CG7	Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2008-05-12);
CG8	Règlement des différends	R2880D	(2016-01-28);
CG9	Garantie contractuelle	R2890D	(2014-06-26);
CG10	Assurances	R2900D	(2008-05-12);
Coûts a	admissibles pour les modifications de contrat sous CG6.4.1	R2950D	(2015-02-25);
Condition	ons supplémentaires		

- e. Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;
- f. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission; et
- g. Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.
- Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R
- 3. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.

 $\begin{array}{l} \hbox{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ pwb012 \end{array}$

Client Ref. No. - N° de réf. du client $R.061884.01\,$

File No. - N° du dossier PWB-6-39037

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Remplacement des barrières du passage couvert, Établissement de Springhill Springhill (Nouvelle-Écosse)

SA02 NOM COMMERCI	AL ET ADRESSE DU SOUMISSION	INAIRE	
Nom:			
Adresse:			
Téléphone:	Télécopieur:	NEA	_
Adresse courriel :			-
	ս Canada d'exécuter les travaux du ր tant total de la soumission de	orojet mentionné ci-dessus, conforméme	nt aux documents
	1.00	\$ excluant les taxe(s) ap	plicables.
(ex	rprimé en chiffres)		
	IDITÉ DES SOUMISSIONS retirée pour une période de trente (3	30) jours suivant la date de clôture de l'in	ıvitation.
	l'entrepreneur par le Canada, un co	ntrat exécutoire est formé entre le Canad mentionnés aux Documents du contrat.	da et
SA06 DURÉE DES TRA L'entrepreneur doit exécute l'offre.		douze (12) semaines à partir de l'avis de	l'acceptation de
	sa soumission une garantie de soum	nission conformément à l'IG08 - Exigence Services de construction - Exigences rela	
SA08 SIGNATURE			
Nom et titre de la personne	autorisée à signer au nom du soum	issionnaire (Tapés ou lettres moulées)	
Signature		 Date	

Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation EC016-170705/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwb012

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.061884.01

File No. - N° du dossier PWB-6-39037

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

APPENDICE 1 – DISPOSTION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ

Liste des noms : Tous les soumissionnaires, peu importe leur situation au titre de la Politique, doivent présenter les renseignements ci-dessous au moment de prendre part à un processus d'approvisionnement ou à une transaction immobilière :

- les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent fournir la liste complète des noms de tous les administrateurs actuels ou, dans le cas d'une entreprise privée, des propriétaires de la société;
- les soumissionnaires soumissionnant à titre d'entreprise à propriétaire unique, y compris ceux soumissionnant en tant que coentreprise, doivent fournir la liste complète des noms de tous les propriétaires;
- les soumissionnaires soumissionnant à titre de société en nom collectif n'ont pas à soumettre une liste de noms.

Si la liste des noms n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des soumissions ou des offres ou dans le cadre d'un processus d'approvisionnement ou d'une transaction immobilière où aucune soumission ou offre ne sera présentée,

l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel il doit donner l'information. Fournir les noms requis est une exigence obligatoire d'attribution d'un accord immobilier ou d'un contrat. Le défaut de fournir la liste des noms dans le délai prescrit rendra la soumission ou l'offre irrecevable, ou autrement entraînera l'exclusion du soumissionnaire du processus d'attribution de l'accord immobilier ou du contrat.

 $\begin{array}{l} \hbox{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ pwb012 \end{array}$

Client Ref. No. - N° de réf. du client $R.061884.01\,$

File No. - N° du dossier PWB-6-39037

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

APPENDICE 2 – ATTESTATION VOLONTAIRE À L'APPUI DU RECOURS AUX APPRENTIS

Avis; L'entrepreneur sera appelé à compléter à tous les six mois ou à la fin des travaux un rapport tel qu'inclus à l'annexe B « Rapport volontaire d'apprentis employés pendant les contrats ».

Nom:	
Signature:	-
Nom de la compagnie:	
Dénomination sociale:	
Numéro de l'invitation à soumissionner:	
Nombre d'employés de l'entreprise:	
Nombre planifié d'apprentis qui travailleront sur ce contrat:	
Métiers spécialisés de ces apprentis;	

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ pwb012 \end{array}$

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.061884.01

File No. - N° du dossier PWB-6-39037

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

APPENDICE 3 – POUVOIRS DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE

SERONT NOMMES A L'ATTRIBUTION DU CONTRAT.

L'autorite contractante est :
Nom :
Titre :
Ministère :
Division :
Téléphone :
courriel:
Responsable technique :
Nom :
Titre :
Ministère :
Division :
Téléphone :
courriel:

 $\begin{array}{l} \hbox{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ pwb012 \end{array}$

Client Ref. No. - N° de réf. du client $R.061884.01\,$

File No. - N° du dossier PWB-6-39037

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE A - ATTESTATION D'ASSURANCE (N'est pas requise lors du dépôt de soumission)

Description et emplacement des travaux Remplacement des barrières du passage couvert, Établissement de Springhill				N° de contrat.			
Springhill (Nouvelle-Écosse	e)					N° de projet R.061884.01	
Nom de l'assureur, du cour	tier ou de l'agent	Adresse (N°, ru	e)	Ville		Province	Code postal
			,				
Nom de l'assuré (Entreprer	neur)	Adresse (No, ru	e)	Ville		Province	Code Postal
Assuré additionnel Sa majesté la Reine du	ı chef du Canada représent	ée par le Minis	tre des Travau	ux publics et des	Services	gouvernem	entaux
Genre d'assurance	Compagnie et N° de la police	Date d'effet J / M / A	Date d'expiration J / M / A		Plafonds o	de garantie	
Responsabilité civile des entreprises				Par sinistre	Globa annue	l général I	Global - Risque après travaux
Responsabilité complémentaire/exc édentaire.				\$	\$		\$
edentaire.				\$	\$		\$
Assurance des chantiers / Risques d'installation				\$			
J'atteste que les polices ci-dessus ont été émises par des assureurs dans le cadre de leurs activités d'assurance au Canada et que ces polices sont présentement en vigueur, comprennent les garanties et dispositions applicables de la page 2 de l'Attestation d'assurance, incluant le préavis d'annulation ou de réduction de garantie.							
					_		
Nom de la personne autorisée à signer au nom de(s) (l')assureur(s) (Cadre, agent, courtier) Numéro de téléphone							
Olava at usa						Dete	1/04/0
Signature						Date	J/M/A

Solicitation No. - N° de l'invitation EC016--170705/A

Amd No - N° de la modif

Buyer ID - Id de l'acheteur pwb012

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.061884.01

File No. - N $^{\circ}$ du dossier PWB-6-39037

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Généralités

Les polices exigées à la page 1 de l'Attestation d'assurance doivent être en vigueur et doivent inclure les garanties énumérées sous le genre d'assurance correspondant de cette page-ci.

Les polices doivent assurer l'entrepreneur et doivent inclure, en tant qu'assuré additionnel, Sa majesté la Reine du chef du Canada représentée par le Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Les polices d'assurance doivent comprendre un avenant prévoyant la transmission au Canada d'un préavis écrit d'au moins trente (30) jours en cas d'annulation de l'assurance ou de toute réduction de la garantie d'assurance.

Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.

Responsabilité civile des entreprises

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être substantiellement inférieure à la garantie fournie par la dernière publication du formulaire BAC 2100

La police doit inclure ou avoir un avenant pour l'inclusion d'une garantie pour les risques et dangers suivants si les travaux y sont assujettis :

- a) Dynamitage.
- b) Battage de pieux et travaux de caisson.
- c) Reprise en sous-œuvre.
- d) Enlèvement ou affaiblissement d'un support soutenant toute structure ou terrain, que ce support soit naturel ou non, si le travail est exécuté par l'entrepreneur assuré.

La police doit comporter:

- a) un « Plafond par sinistre » d'au moins 5 000 000 \$;
- b) un « Plafond global général » d'au moins 10 000 000 \$ par année d'assurance, si le contrat d'assurance est assujetti à une telle limite.
- c) un « Plafond pour risque produits/après travaux » d'au moins 5 000 000 \$.

Une assurance responsabilité complémentaire ou excédentaire peut être utilisée pour atteindre les plafonds obligatoires.

Assurance des chantiers / Risques d'installation

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être inférieure à la garantie fournie par la plus récente édition des formulaires BAC 4042 et BAC 4047

Le contrat doit permettre la mise en service et l'occupation du projet, en totalité ou en partie, pour les fins auxquelles le projet est destiné à son achèvement.

Le contrat d'assurance peut exclure ou avoir un avenant pour l'exclusion d'une garantie pour les pertes et dommages occasionnés par l'amiante, les champignons et spores, le cyber et le terrorisme.

La police doit avoir un plafond qui n'est **pas inférieur à la somme de la valeur du contrat** plus la valeur déclarée (s'il y a lieu) dans les documents contractuels de tout le matériel et équipement fourni par le Canada sur le chantier pour être incorporé aux travaux achevés et en faire partie. Si la valeur des travaux est modifiée, la police doit être modifiée pour refléter la valeur révisée du contrat.

Le contrat d'assurance doit stipuler que toute indemnité en vertu d'icelle doit être payée à sa Majesté ou selon les directives du Canada conformément à la CG10.2, « Indemnité d'assurance » (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R/R2900D/2).

Buyer ID - Id de l'acheteur pwb012

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.061884.01

File No. - N° du dossier PWB-6-39037

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE B - RAPPORT VOLONTAIRE D'APPRENTIS EMPLOYÉS PENDANT LES CONTRATS (exemple)

(Ce rapport volontaire n'est pas requis lors du dépôt de soumission)

L'entrepreneur devrait compiler et tenir à jour des données sur le nombre d'apprentis ayant été embauchés pour travailler sur le contrat, ainsi que leur métier spécialisé.

L'entrepreneur devrait fournir ces données conformément au format ci-dessous. Si aucun apprenti n'a été embauché pendant la durée du contrat, l'entrepreneur devrait soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données devraient être présentées à l'autorité contractante au plus tard six mois après l'octroi du contrat ou à la fin du contrat, selon la première éventualité.

Nombre d'apprentis embauchés	Métier spécialisé

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.061884.01

File No. - N° du dossier PWB-6-39037

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE C - LISTE DES SOUS-TRAITANTS

- Conformément à la clause IG07 Liste des sous-traitants et fournisseurs des Instructions générales Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T, le soumissionnaire devrait accompagner sa soumission d'une liste de sous-traitants.
- 2) Le soumissionnaire devrait soumettre la liste des sous-traitants pour toute partie des travaux dont la valeur équivaut à au moins 20 % du prix soumissionné.

	Sous-traitant	Division	Valeur estimative des travaux
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

PROTECTED B

ONCE COMPLETED UNE FOIS REMPLI

INSTITUTIONAL ACCESS CPIC CLEARANCE REQUEST

ACCÈS À UN ÉTABLISSEMENT DEMANDE DE VÉRIFICATION DU DOSSIER AU CIPC

PUT AWAY ON FILE – CLASSER AU DOSSIER ADMINISTRATIVE OR OPERATIONAL FILE DOSSIER ADMINISTRATIF OU OPÉRATIONNEL

▶ **Original =** 3170-12

PLEASE PRINT INFORMATION CLEARLY - VEUILLEZ Institution – Établissement		ate (YYAA-MM-DJ)	PUT AWAY ON CLASSER AU	
A. PERSONAL INFORMATION – RE Surname Nom de famille	Full name (no nicknames or ir Nom au complet (pas de surn	nitials)	Maiden name (if a Nom de jeune fille	
	of birth – Lieu de naissance own – Ville ou municipalité	Province/State – Province	ou état	Country – Pays
B. PHYSICAL DESCRIPTION – DES Male Female Femme		eight – Poids Eye co	lor – Couleur des yeux	Hair color Couleur des cheveux
C. ADDRESS – ADRESSE				
Street – Rue City/T	own – Ville ou municipalité Province	e Postal Code - Co	de postal Telephon téléphone Home – Do	
Representing (name of company/organiza	tion) – Représente (nom de la compag	nie ou de l'organisation)		
and such a pardon has been revoked? Avez-vous déjà été reconnu coupable d'un octroyé un pardon qui a été révoqué? Do you personally know of any person inca	al offence for which you have not been grante ne infraction criminelle pour laquelle on ne voi	us a pas octroyé un pardon ou d'une infra If so, provide na		Yes No Non Oui Non
	g into contact with this person could pose a rist d'entrer en contact avec cette personne pou		ité personnelle ou la sienn	Yes No Non Oui Non
4. Are you related/associated to an inmate or Êtes-vous apparenté ou associé à un déte	r on an inmate's visiting list? nu ou inscrit sur la liste des visiteurs d'un dét	tenu?		Yes No Non
If you have answered YES to any of the at	bove, please explain below. – Si vous a	avez répondu OUI à une des questi	ons ci-dessus, veuillez	fournir une explication ci-après.
E. SIGNATURE (When sections A to E (Une fois que les sections and the section of	ions A à E ont été remplies, veuillez ectional Service of Canada my consent to use rquiries with police authorties as may be neces e that the Correctional Service of Canada ha in the course of my activities, except where in employee(s) of the Service. alse information. Passes may be issued for the andeur	retourner le formulaire dûment re the En soumettant la présente dema renseignements fournis dans le fo s no jugée nécessaire pour vérifier moi du Canada ne peut être tenu resp préjudice est directement attribuat NOTA : Tout demandeur qui fou	empli à l'établissemen nde, j'autorise le Service c rmulaire afin de mener, aup n admissibilité. Par ailleurs, onsable d'un préjudice subi ole à la négligence d'un ou d urnit de faux renseignemen	nt aux fins d'approbation.) orrectionnel du Canada à se servir des rès des services de police, toute enquête je conviens que le Service correctionnel dans le cadre de mes activités sauf si ce
		Circohur of Division Hood		
Department making the request (please pr Unité qui soumet la demande (en lettres m		Signature of Division Head Signature du chef de la division		Date (YYAA-MM-DJ)
Aucun casier N	possible criminal record #: luméro du casier judiciaire		ast entry: entrée :	•
An outstanding warrant/charge held by: Auteur du mandat non exécuté/accusation en instance :				
SIGNATURES Approved Approuvée	Not approved Non approuvée	The individual has been Yes Oui	advised. – Le demande No By: Non Par	eur a été informé de la décision.
Security Intelligence Officer Agent de renseignements de sécurité	Date (YYAA-MM-DJ) Directeur de l'étab	Date	Visit Review Boa	rd Date